
**Petits navires — Radeaux de survie
gonflables —**

Partie 3:
Matériaux

Small craft — Inflatable liferafts —

Part 3: Materials

ITeH Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 9650-3:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30d80175-d686-4398-8f5e-d5190f3a54dc/iso-9650-3-2009>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 9650-3:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30d80175-d686-4398-8f5e-d5190f3a54dc/iso-9650-3-2009>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 9650-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 188, *Petits navires*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 9650-3:2005), qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 9650 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Petits navires — Radeaux de survie gonflables*:

— *Partie 1: Type I*

— *Partie 2: Type II*

— *Partie 3: Matériaux*

Petits navires — Radeaux de survie gonflables —

Partie 3: Matériaux

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 9650 spécifie les exigences et les méthodes d'essai relatives aux matériaux utilisés dans la construction des radeaux de survie gonflables spécifiés dans l'ISO 9650-1 et l'ISO 9650-2.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1419, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Essais de vieillissement accéléré*

ISO 1421, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la force de rupture et de l'allongement à la rupture*

ISO 2231, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*

ISO 2411, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de l'adhérence du revêtement*

ISO 3011, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance aux craquelures dues à l'ozone dans des conditions statiques*

ISO 4674-1, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance au déchirement — Partie 1: Méthodes à vitesse constante de déchirement*

ISO 4675:1990, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Essai de flexion à basse température*

ISO 5978, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance au blocage*

ISO 9227, *Essais de corrosion en atmosphères artificielles — Essais aux brouillards salins*

3 Tissus

3.1 Matériaux

Les matériaux utilisés pour les chambres de flottabilité, le plancher, le support de tente et la tente doivent être des tissus enduits simple face ou double face.

Le tissu de base doit être fondamentalement imputrescible.

NOTE Le tissu à base de coton n'est pas considéré comme imputrescible.

3.2 Essais

Lorsqu'ils sont soumis à essai suivant les méthodes décrites à l'Article 6, les matériaux doivent être conformes aux exigences spécifiées dans le Tableau 1.

Tableau 1 — Exigences de performance

| Propriété | Exigences de performance | | Numéro de paragraphe |
|---|---|--|----------------------|
| | Chambres de flottabilité/plancher | Tente | |
| Résistance en traction | Supérieure ou égale à 1 500 N/50 mm en chaîne 1 300 N/50 mm en trame | Supérieure ou égale à 650 N/50 mm en chaîne 650 N/50 mm en trame | 6.2 |
| Résistance au déchirement, vitesse de traverse constante, méthode A | Supérieure ou égale à 80 N à la fois en chaîne et en trame | Supérieure ou égale à 30 N à la fois en chaîne et en trame | 6.3 |
| Adhésion du revêtement, séparation des plis et essai de réceptivité de la surface | Supérieure ou égale à 15 N/10 mm | Supérieure ou égale à 5 N/10 mm uniquement pour les assemblages collés et soudés | 6.4 |
| Essai de flexion à basse température | 1) Matériau de chambre de flottabilité ^a Fissure autorisée lors de l'essai à - 50 °C mais uniquement si on utilise un système d'isolation et de protection intérieur. Pas de fissuration ou de détérioration visible lors de l'essai à - 30 °C 2) Matériau de plancher Pas de fissuration ou de détérioration visible lors de l'essai à - 15 °C ± 1 °C | Pas de fissuration ou de détérioration visible lors d'essai à - 15 °C | 6.5 |
| Résistance à l'ozone | Pas de fissuration visible | Non applicable | 6.6 |
| Porosité | Pas de bulles dans les 5 min à compter du début de l'essai ^a | Non applicable | 6.7 |
| Essai de vieillissement | Pas de fissuration, de cloquage ou d'adhérence | Non applicable | 6.8 |
| Essai de résistance à l'hydrolyse | Après 14 jours à 70 °C, 95 % d'humidité relative selon l'ISO 1419, méthode C: 1) Essai d'adhésion du revêtement: supérieur ou égal à 10 N/10 mm 2) Essai de pliage: pas de fissures | Non applicable | 6.9 |
| Essai de résistance au blocage | Niveau entre un et deux | Non applicable | 6.10 |
| Essai de résistance à l'huile | 2 h à 20 °C Pas d'adhésivité au doigt Essai avec de l'huile ASTM n°1 | Non applicable | 6.11 |
| Essai de résistance du joint d'assemblage de la chambre de flottabilité | 1) Sur de nouveaux échantillons: résistance en traction au moins égale à 90 % de la valeur spécifiée ^b en chaîne et en trame 2) Après vieillissement selon 6.8: résistance en traction au moins égale à 70 % de la valeur obtenue sur de nouveaux échantillons en chaîne et en trame | Non applicable | 6.12 |

^a Pour les radeaux de survie utilisant une chambre à air intérieure, ces essais (essai de flexion à basse température et essai de porosité) ne sont applicables qu'au matériau de la chambre à air intérieure. Le matériau de l'enveloppe extérieure doit satisfaire à l'essai de flexion à basse température effectué à - 15 °C.

^b Pour des radeaux de survie utilisant des chambres à air intérieures, la valeur spécifiée est 1 000N/50 mm.